

SERAING - PROJET

Pas de logements au Val Saint-Lambert

Le collège communal sérésien s'oppose à la construction de lotissements, pour préserver les bois

Le projet de redéveloppement du site du Val Saint-Lambert à Seraing connaît un changement d'envergure. Les 450 logements prévus sur le haut du site ne seront finalement pas construits. Le collège communal s'y oppose pour préserver la nature avoisinante. Explications.

Il y a du neuf dans le vaste projet de redéploiement du Val Saint-Lambert à Seraing. Vieux depuis plus de 10 ans, ce projet prévoit la mise en place de toute une série d'activités, diverses et variées. Un village commercial, un hôtel, des bureaux, un centre de loisirs. Mais ce n'est pas tout. La construction de 450 à 500 maisons et appartements faisait également partie des plans. Leur construction, sur plus de vingt hectares, était prévue sur le haut du site et devait empiéter sur une partie du bois de Seraing. Ce qui, de facto, nécessitait l'abattage de nombreux arbres présents sur le site.

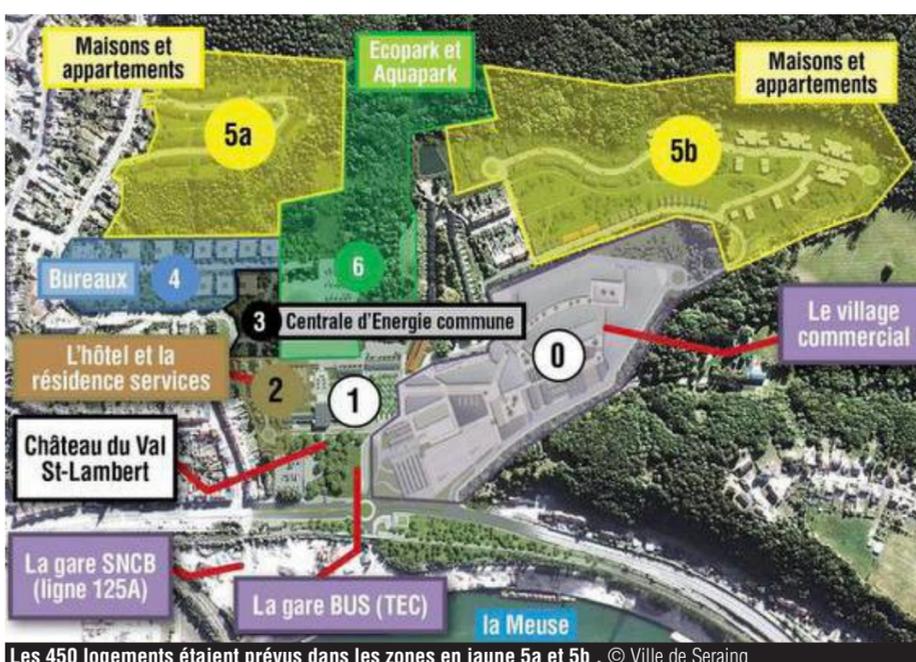
Mais ce lundi, nous apprenons que le collège communal sérésien a décidé de revoir sa copie. Ainsi, il a pris la décision d'abandonner le projet de lotissements. Aucun logement ne sera construit sur le site. Le collège s'y opposera : « Et aucun arbre ne sera rasé », commence Deborah Gérardon, échevine de l'Urbanisme de la Ville de Seraing. « Après de nombreuses négociations, et après avoir retourné le projet dans tous les sens, nous arrivons à cette conclusion. On soutient le redéveloppement du site, la création d'emplois, le maintien de la cristallerie, la maintien en place d'une zone commerciale et la rénovation du patrimoine. Mais en 2020, on ne peut pas défendre une vision du Val Saint-

Lambert qui ruinerait une partie des bois de Seraing. Même si on se trouve en zone de construction, nous estimons qu'il s'agit de patrimoine commun à tous les Sérésiens et Sérésiennes et que nous nous devons de le préserver. Il y aura peut-être quelques maisons au-dessus des commerces, mais en tout cas, il n'y aura pas de nouveaux lotissements. Le projet a été pensé entre 2008 et 2012. A cette époque, on ne faisait pas du logement de la même manière. On sait que l'enjeu à Seraing n'est pas de créer du loge-



« On ne peut plus défendre une vision du projet qui ruinerait une partie des bois de Seraing »

ment supplémentaire mais bien de rénover le logement et de créer de l'emploi. Nous évitons également de possibles problèmes de mobilité car la construction de ces lotissements aurait amené au moins 1.000 nouvelles voitures sur le site ». Autre nouveauté, la Ville de Seraing se chargera désormais de l'ensemble de l'animation touristique du site. Pour le reste, rien ne change, ou presque. Le projet prévoit toujours la création d'un village commer-



Les 450 logements étaient prévus dans les zones en jaune 5a et 5b. © Ville de Seraing

cial dédié à l'habitat, au design et au vintage dans les anciens bâtiments des cristalleries réha-

bités. Mais aussi l'ouverture d'un centre de loisirs avec un parc d'aventures, d'un hôtel, la



Le château du Val rénové et la future cristallerie. © Mivsis

création d'une centrale énergétique, et le maintien de la cristallerie qui sera installée dans un nouveau bâtiment, juste à l'entrée du domaine. Enfin, un centre d'affaires de 22.000 m² de bureaux était également envisagé. Il fait toujours partie du projet mais sa surface sera fortement réduite pour s'intégrer davantage au centre de loisirs

PERMIS DÉPOSÉS EN 2021

Au total, ce ne sont pas moins de 900 emplois qui devraient être créés. Côté calendrier, les choses vont pouvoir enfin bouger. La zone qui doit accueillir le pôle commercial est en cours de dépollution. « Et les différents permis seront déposés par phase en 2021 », termine l'échevine.

STEFANO BARATTINI

S.B

Réaction de l'opposition

« On veut plus de clarté sur le projet et la société Immoval »

La nouvelle a été annoncée ce lundi au cours du conseil communal. L'opposition a réagi. À commencer par Damien Robert, chef de groupe PTB : « L'esprit de revalorisation du site, est un esprit que nous partageons. Cependant, les 900 emplois promis, sont une promesse que nous entendons depuis 12 ou 13 ans. Et actuellement, nous n'avons encore rien vu. Pour le moment, le projet un gouffre financier. La société Immoval (qui gère le site) affiche des pertes considérables. Nous demandons plus de clarté sur le projet pour comprendre ses enjeux réels ». Il est suivi par Fabian Culot, chef de groupe MR : « Je salue qu'une première note explicative ait enfin été déposée. Mais il manque une donnée importante. La hauteur précise des engagements et garanties financières de la Ville dans le cadre du projet Immoval. Il faut une évaluation précise du montant de ces garanties, car on sait qu'Immoval a de nombreuses dettes. Nous demandons également une rencontre avec la société ». Il a été suivi par Paul Ancion, chef de groupe Ecolo qui s'est dit satisfait de voir le collège s'opposer au projet de lotissements. Le bourgmestre Francis Bekaert a annoncé qu'une rencontre entre tous les chefs de groupe et la société Immoval allait être organisée.

GRÂCE-HOLLOGNE - BUDGET

Une prime de 75 euros par enfant de 0 à 18 ans

Le conseil communal de Grâce-Hollogne a voté son budget pour l'année 2021. Au sein de celui-ci, la majorité PS-Ecolo a annoncé la mise en place d'une aide supplémentaire aux ménages de la commune : « Nous avons inscrit 375.000 euros au budget, que nous voulons récurrents. Cette somme va permettre d'allouer, une fois par an, 75 euros par enfant de 0 à 18 ans. Cette « prime » sera distribuée au moment de la rentrée pour aider les familles à payer, par exemple, les fournitures scolaires. Pour les enfants de 0 à 4-5 ans qui ne sont pas sous obligation scolaire, les primes de naissance seront majorées, et cette majoration sera reportée sur 3 à 4 années. Les

modalités doivent cependant encore être fixées par le collège communal, notamment sur la forme que prendra cette prime », explique Manuel Dony, premier échevin en charge du budget.

Côté chiffres, 14,6 millions ont été inscrits au budget extraordinaire pour financer les différents investissements. Parmi ceux-ci, en plus des traditionnels travaux d'entretien et de rénovation, on retrouve 110.000 euros qui seront consacrés à la construction, en 2021, de deux plaines de jeux, dans le quartier du Flot et à Bierset : « Parallèlement, les subsides pour une troisième plaine devraient bientôt arriver. Elle verra le jour au Dix-Huit Bonniers ». Pour le reste,

480.000 euros ont été inscrits au budget pour l'aménagement d'installations extérieures de tennis sur la place du Pérou ainsi qu'un terrain de padel. Ces installations sont démontables, et seront ensuite déplacées à la plaine Samson une fois son aménagement réalisé. Les Gracieux-Hollognois pourront également profiter d'une nouvelle allocation de 100 à 300 euros pour l'achat d'un vélo électrique. 320.000 euros seront investis dans l'aménagement du parc Forsvache. 60.000 euros dans l'installation de caméras de surveillance. 300.000 euros seront consacrés aux frais d'entretien des cimetières. 1,4 million sera investi dans la rénovation de la



La forme de cette prime doit encore être décidée par le collège, mais l'enveloppe est garantie. © D.R

piscine et 420.000 euros pour l'aménagement des installations du FC Horion. Il s'agit ci que d'une partie des investissements inscrits au budget 2021, dont le collège se veut très fier : « Oui, je suis fier de présenter un budget à l'équilibre, le plus social depuis une vingtaine d'années. Notamment par le fait qu'aucune

taxe n'augmente et qu'aucune nouvelle taxe n'a été mise en place. La dotation du CPAS a été augmentée considérablement ces trois dernières années en passant de 2,7 millions à 3,6 millions. Même la taxe déchet n'augmente pas. Et ce, malgré l'augmentation de tarifs d'Intradel. Nous avons également

concéder une suspension des redevances et des taxes imposables aux activités commerciales sur l'exercice 2020. Financièrement, la commune se porte bien, même si on s'attend à voir diminuer les recettes au vu de la crise économique et sanitaire que nous traversons ».

STEFANO BARATTINI.